

Conseil municipal du 6 décembre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle Pierrette-Gaudreault de l'arrondissement de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, le 6 décembre 2021, 19 h 00.

PRÉSENTS: Mme Julie Dufour, mairesse, ainsi que tous les autres membres du conseil;

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général, et Mme Caroline Dion, greffière.

À 19h00, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER DÉSIGNÉ**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
4. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Séance ordinaire du conseil municipal du 4 octobre 2021
5. **PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF – DÉPÔT**
 - 5.1 Séance du 6 octobre 2021
 - 5.2 Séance du 18 novembre 2021
6. **COMMISSIONS PERMANENTES**
 - 6.1 Commission de la sécurité publique – Rapport de la réunion du 26 mai 2021
 - 6.2 Commission de la sécurité publique – Rapport de la réunion du 15 septembre 2021
 - 6.3 Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social – Rapport de la réunion du 16 septembre 2021
 - 6.4 Commission des finances – Rapport de la réunion du 13 août 2021
 - 6.5 Commission des travaux publics, immeubles, génie et équipements motorisés – Rapport de la réunion du 23 septembre 2021
 - 6.6 Commission des sports et du plein air – Rapport de la réunion du 29 septembre 2021
 - 6.6.1 Adoption du rapport de la réunion
 - 6.6.2 Centre de services scolaire de la Jonquière – Parc-école Bois-joli – Signature d'un addenda à la convention d'utilisation (VS-CSPA-2021-31)
 - 6.7 Commission des arts, de la culture et du patrimoine – Rapport de la réunion du 30 septembre 2021
 - 6.8 Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de

Conseil municipal du 6 décembre 2021

l'urbanisme – Rapport de la réunion du 2 septembre 2021

7. AVIS DE MOTION ET ADOPTION 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT

- 7.1 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2011-29 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la Ville de Saguenay (17104-01-019)
- 7.2 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1403)
 - 7.2.1 Avis de motion
 - 7.2.2 Adoption 1^{er} projet de règlement
- 7.3 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-53 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay
- 7.4 Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2012-106 portant sur les activités sur glace sur le territoire de la Ville de Saguenay

8. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 8.1 Maire suppléant – Nomination;
- 8.2 Comités et commissions – nominations;
- 8.3 Nomination – Direction de l'arrondissement de Jonquière
- 8.4 Nomination direction générale – Promotion Saguenay;
- 8.5 Déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil – dépôt;
- 8.6 Registre des dons – dépôt;
- 8.7 Bureau de l'Ombudsman – Budget 2022;
- 8.8 Rapport d'activités final 2015-2020 – Fonds de développement des territoires;
- 8.9 Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – Autorisation à déposer une demande d'aide financière pour la réalisation de la « réhabilitation de conduites d'eau potable et remplacement de conduites » - Modification de la résolution VS-CM-2021-605;
- 8.10 Municipalité de Larouche – Renouvellement entente intermunicipale – Répartition des sommes perçues de l'exploitation d'une carrière et sablière;
- 8.11 Hébergement Plus – Entente de contribution financière – Centre de santé l'Équilibre;
- 8.12 Cautionnements;
 - 8.12.1 Jonquière en musique inc.
 - 8.12.2 Groupe photo média international inc.
- 8.13 Ministère des Finances - émission d'obligations – adjudication par délégation de pouvoir – dépôt;

Conseil municipal du 6 décembre 2021

- 8.14 Demande de fermeture de règlements et annulation des soldes résiduels des règlements ;
- 8.15 Demande pour la fermeture de projets – FDI ;
- 8.16 Société de transport du Saguenay (STS) - Plan quinquennal des immobilisations 2022-2026 et budget 2022 – Adoption;
- 8.17 Liste des contrats comportant une dépense – Dépôt;
 - 8.17.1 Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus au cours du mois de septembre 2021 – Dépôt;
 - 8.17.2 Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier;
 - 8.17.3 Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus au cours du mois d'octobre 2021 – Dépôt;
 - 8.17.4 Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier;
- 8.18 Séances ordinaires du conseil municipal 2022 – calendrier;
- 8.19 Dépôt par la greffière du certificat du greffier relatif au registre de consultation sur les règlements numéro VS-R-2021-145 à VS-R-2021-147 ;

9. **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 17 janvier 2022 dans la salle Pierrette-Gaudreault de l'arrondissement de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, à 19h.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

11. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

La greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil le 2 décembre 2021.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

VS-CM-2021-615

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Raynald Simard

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Conseil municipal du 6 décembre 2021

Adoptée à l'unanimité.

2. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER DÉSIGNÉ

Une période d'intervention a été tenue. M. Marc Bouchard dépose une lettre informant le conseil qu'il désire se prévaloir de son droit d'être désigné à titre de conseiller désigné pour le parti « Équipe du renouveau démocratique » pour la durée du présent mandat et qu'il requiert l'application des articles 114.4 et suivants de la Loi sur les cités et villes.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Une période de questions a été tenue.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2021

VS-CM-2021-616

Proposé par Michel Tremblay
Appuyé par Marc Bouchard

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 octobre 2021 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit par la présente adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

Adoptée à l'unanimité.

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF – DÉPÔT

5.1 SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2021

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 6 octobre est déposé devant le conseil.

5.2 SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 18 novembre 2021 est déposé devant le conseil.

6. COMMISSIONS PERMANENTES

6.1 COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2021

VS-CM-2021-617

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 26 mai 2021 par la Commission de la sécurité publique de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 15 SEPTEMBRE 2021

VS-CM-2021-618

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

Conseil municipal du 6 décembre 2021

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 15 septembre 2021 par la Commission de la sécurité publique de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 COMMISSION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES, DE LA VIE DE QUARTIER ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2021

VS-CM-2021-619

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 16 septembre 2021 par la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

6.4 COMMISSION DES FINANCES – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 13 AOÛT 2021

VS-CM-2021-620

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 13 août 2021 par la Commission des finances de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

6.5 COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES, GÉNIE ET ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2021

VS-CM-2021-621

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 23 septembre 2021 par la Commission des travaux publics, immeubles, génie et équipements motorisés de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

6.6 COMMISSION DES SPORTS ET DU PLEIN AIR – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2021

6.6.1 ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION

VS-CM-2021-622

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 29 septembre 2021 par la Commission des sports et du plein air de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

**6.6.2 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA
JONQUIÈRE – PARC-ÉCOLE BOIS-JOLI –
SIGNATURE D'UN ADDENDA À LA CONVENTION
D'UTILISATION (VS-CSPA-2021-31)**

VS-CM-2021-623

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT qu'un addenda est nécessaire pour modifier la convention d'utilisation avec le Centre de services scolaire De La Jonquière afin d'augmenter le 2^e versement prévu à 105 000\$, pour finaliser la mise en place d'un module de jeux 6 à 12 ans et d'un terrain de soccer au parc-école Bois-Joli;

CONSIDÉRANT que les engagements des deux parties sont respectés;

CONSIDÉRANT que l'addenda a été vérifié par le Service des affaires juridiques et du greffe en date du 28 septembre 2021;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre de la Commission des sports et du plein air du 29 septembre 2021, les membres se sont dits favorables à cette demande;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte la signature de l'addenda à la convention d'utilisation avec le Centre de services scolaire De La Jonquière;

QUE messieurs Jean-Paul Côté et Éric Gauthier, respectivement directeur et chef de division sports, logistique et événements au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, soient autorisés à signer l'addenda à la convention d'utilisation pour et au nom de la Ville de Saguenay;

ET QUE la Ville de Saguenay accepte la signature de l'addenda à la convention d'utilisation.

Adoptée à l'unanimité.

**6.7 COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU
PATRIMOINE – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 30
SEPTEMBRE 2021**

VS-CM-2021-624

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 30 septembre 2021 par la Commission des arts, de la culture et du patrimoine de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

**6.8 COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
DU GÉNIE ET DE L'URBANISME – RAPPORT DE LA
RÉUNION DU 2 SEPTEMBRE 2021**

VS-CM-2021-625

Conseil municipal du 6 décembre 2021

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

QUE ce conseil ratifie le rapport de la réunion tenue le 2 septembre 2021 par le Commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

7. AVIS DE MOTION ET ADOPTION 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT

7.1 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2011-29 ADOPTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY (17104-01-019)

Le règlement numéro VS-R-2011-29 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la Ville de Saguenay doit être modifié de manière à adopter les changements à la cartographie transmise par le gouvernement;

Cette obligation découle d'une lettre du sous-ministre Frédéric Guay datée du 27 août 2021 demandant de prendre les dispositions afin d'intégrer et de rendre applicable, dans un délai de 90 jours, la nouvelle cartographie gouvernementale des zones exposées aux glissements de terrain ;

L'article 53.14 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Chapitre A-19.1) stipule que le ministre peut, au moyen d'un avis motivé et pour des raisons de sécurité publique, demander des modifications au schéma d'aménagement en vigueur et que dans ce cas, l'adoption d'un projet et la consultation publique ne sont pas requises ;

Le conseiller Claude Bouchard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2011-29 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la Ville de Saguenay (17104-01-019);

7.2 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR APPORTER DES CORRECTIONS À CERTAINES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES (ARS-1403)

7.2.1 AVIS DE MOTION

Le conseiller Jimmy Bouchard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-

1403) ;

7.2.2 ADOPTION DU 1ER PROJET DE RÈGLEMENT

VS-CM-2021-626

Proposé par Raynald Simard
Appuyé par Kevin Armstrong

QUE le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour apporter des corrections à certaines exigences réglementaires (ARS-1403), tel que déposé par la greffière à la présente séance, soit adopté et soumis à la consultation publique ainsi qu'à la consultation écrite quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

ET QUE ce conseil délègue à la greffière le pouvoir de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée publique qui devra être tenue ainsi que le pouvoir de recevoir les commentaires sur ce projet de règlement et qu'elle donne avis public de la présente résolution conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2014-53 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY

Le conseiller Claude Bouchard donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2014-53 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Saguenay ;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

7.4 PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2012-106 PORTANT SUR LES ACTIVITÉS SUR GLACE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY

Le conseiller Martin Harvey donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2012-106 portant sur les activités sur glace sur le territoire de la Ville de Saguenay ;

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

8. AFFAIRES GÉNÉRALES

8.1 MAIRE SUPPLÉANT – NOMINATION

VS-CM-2021-627

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Jacques Cleary

Conseil municipal du 6 décembre 2021

QUE M. Michel Potvin, conseiller du district #12, soit par la présente désigné pour agir à titre de maire suppléant de la Ville de Saguenay, et ce, jusqu'à son remplacement.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 COMITÉS ET COMMISSIONS – NOMINATIONS;

VS-CM-2021-628

Proposé par Mireille Jean

Appuyé par Carl Dufour

CONSIDÉRANT que la Loi sur les cités et villes, à l'article 70, permet au conseil de nommer les commissions permanentes composées d'autant de membres du conseil qu'il juge nécessaire pour la surveillance de l'administration des divers départements de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'élection du 7 novembre 2021, il y a lieu de désigner les nouveaux membres des comités et des commissions du conseil;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu également de procéder à la nomination des membres du conseil sur les comités nécessaires en vertu de la loi ou en vertu d'un règlement de la Ville;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay convienne de former les comités et les commissions permanentes ci-après énumérées pour l'administration des affaires de la ville, d'en déterminer la composition et de nommer les représentants suivants au sein des comités et commissions créés par la Ville, à savoir :

1.	Commission de l'aménagement du territoire, génie et urbanisme	Mme Julie Dufour, Présidente M. Jimmy Bouchard M. Kevin Armstrong Mme Mireille Jean M. Martin Harvey
2.	Comité consultatif d'urbanisme – Ville de Saguenay	Mme Mireille Jean, Présidente Mme Julie Dufour M. Carl Dufour M. Jimmy Bouchard M. Raynald Simard
3.	Comité consultatif agricole de Ville de Saguenay	M. Claude Bouchard M. Jean-Marc Crevier M. Éric Simard
4.	Comité multiressources	M. Claude Bouchard, Président M. Jimmy Bouchard M. Serge Gaudreault M. Raynald Simard
5.	Comité d'études des demandes d'autorisation de démolition	M. Michel Thiffault M. Serge Gaudreault Mme Mireille Jean
6.	Commission sur le Patrimoine	M. Carl Dufour Mme Mireille Jean M. Éric Simard
7.	Comité pour la reconnaissance	M. Carl Dufour

Conseil municipal du 6 décembre 2021

	patrimoniale du quartier historique de Sainte-Thérèse (Arvida)	
8.	Commission du développement durable et de l'environnement	M. Jimmy Bouchard, Président M. Jean-Marc Crevier M. Serge Gaudreault Mme Mireille Jean
9.	Commission des travaux publics, immeubles, génie et équipements motorisés	M. Jimmy Bouchard, Président M. Jean-Marc Crevier Mme Mireille Jean M. Jacques Cleary M. Éric Simard
10.	Commission des finances	M. Michel Potvin, Président M. Jimmy Bouchard M. Kevin Armstrong M. Marc Bouchard M. Martin Harvey
11.	Commission des Ressources humaines	M. Martin Harvey, Président M. Kevin Armstrong M. Jean-Marc Crevier M. Michel Tremblay M. Marc Bouchard
12.	Comité de retraite des employés de la Ville de Saguenay	M. Claude Bouchard M. Marc Bouchard
13.	Fiducie Fonds de pension	M. Marc Bouchard
14.	Comité des assurances	M. Michel Thiffault M. Marc Bouchard M. Éric Simard
15.	Commission de la sécurité publique	M. Kevin Armstrong, Président M. Michel Thiffault M. Michel Tremblay M. Raynald Simard
16.	Comité de pêche blanche	M. Martin Harvey, Président
17.	Comité VHR	M. Serge Gaudreault, Président
18.	Commission des arts, de la culture et du patrimoine	M. Marc Bouchard, Président M. Carl Dufour M. Serge Gaudreault M. Raynald Simard
19.	Commission des sports et du plein air	M. Michel Thiffault, Président M. Claude Bouchard M. Serge Gaudreault M. Michel Tremblay M. Éric Simard
20.	Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social	M. Claude Bouchard, Président M. Michel Thiffault Mme Mireille Jean M. Jacques Cleary

Conseil municipal du 6 décembre 2021

		M. Éric Simard
21.	Comité MADA (Municipalité amie des aînés)	M. Michel Thiffault
22.	Conseil des aînés	M. Michel Thiffault M. Serge Gaudreault
23.	Commission Ville intelligente et Communications	Mme Mireille Jean, Présidente M. Jimmy Bouchard M. Éric Simard

ET QUE la Ville de Saguenay convienne de procéder à la nomination de représentants afin de siéger en tant que membre dans différents conseils d'administration dans lesquelles un élu municipal est requis à savoir :

1.	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Saguenay	M. Raynald Simard
2.	Alliance Forêt boréale	Mme Julie Dufour
3.	Alliance pour la solidarité 02 (FQIS)	Mme Julie Dufour
4.	Association des gens d'Affaires d'Arvida (Corporation Centre-Ville d'Arvida)	M. Carl Dufour M. Jean-Marc Crevier
5.	Association des gens d'Affaires de Jonquière (Corporation Centre-Ville Jonquière)	M. Kevin Armstrong
6.	Association des gens d'Affaires de Kénogami (Corporation Centre-Ville Kénogami)	M. Claude Bouchard M. Michel Thiffault
7.	Centre d'histoire Sir-William Price	M. Carl Dufour
8.	Comité des algues bleues	M. Jimmy Bouchard
9.	Comité du bassin de la Rivière Shipshaw	M. Claude Bouchard
10.	Comité du bassin versant du Lac Kénogami	M. Jimmy Bouchard M. Jacques Cleary
11.	Comité centre-ville La Baie (Corporation centre-ville de La Baie)	M. Éric Simard
12.	Corporation du Parc régional du Lac-Kénogami	M. Jimmy Bouchard M. Jacques Cleary
13.	Comité de toponymie	Mme Julie Dufour
14.	Corporation du Musée régional du SLSJ et du site de la Pulperie	M. Michel Tremblay
15.	Délégué à la Fédération canadienne des municipalités (FCM)	Mme Julie Dufour

Conseil municipal du 6 décembre 2021

16.	Développement 02	Mme Julie Dufour M. Jean-Marc Crevier, substitut
17.	Diffusion Saguenay	M. Carl Dufour M. Raynald Simard
18.	Fiducie patrimoine Rio-Tinto	M. Carl Dufour
19.	Fondation Saguenay ville active	M. Claude Bouchard
20.	Fond d'appui au rayonnement des régions (FARR)	Mme Julie Dufour M. Kevin Armstrong M. Michel Potvin
21.	Musée du Fjord	M. Martin Harvey
22.	OBV La Baie	M. Martin Harvey
23.	Promotion Saguenay	Mme Julie Dufour M. Jean-Marc Crevier M. Michel Potvin M. Martin Harvey
24.	Société de gestion de la Zone Portuaire	M. Serge Gaudreault Mme Mireille Jean M. Michel Tremblay
25.	Société historique du Saguenay	M. Michel Thiffault
26.	Société de transport du Saguenay (STS)	M. Jean-Marc Crevier, Président M. Claude Bouchard M. Michel Tremblay M. Michel Potvin M. Éric Simard
27.	Table de concertation « Ville étudiante »	M. Marc Bouchard, Président M. Jimmy Bouchard
28.	Table de concertation et promotion prévention de Chicoutimi	Mme Mireille Jean
29.	Zone Talbot (SDC)	M. Marc Bouchard
30.	Comité du bassin versant du lac Kénogami	M. Jimmy Bouchard M. Jacques Cleary

Le conseiller Serge Gaudreault demande le vote

Adoptée à la majorité, seul le conseiller Serge Gaudreault ayant voté contre.

8.3 NOMINATION – DIRECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

VS-CM-2021-629

Proposé par Claude Dufour
Appuyé par Jimmy Bouchard

Conseil municipal du 6 décembre 2021

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Sonia Simard, directrice de l'arrondissement de Jonquière, à titre de membre du personnel du Cabinet de la mairesse en date du 16 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que suite à cette nomination, le poste de directeur de l'arrondissement de Jonquière devient officiellement vacant ;

CONSIDÉRANT qu'un candidat à l'interne possède les qualifications requises et répond pleinement aux exigences du poste ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay procède à la nomination de Monsieur Éric Gauthier, chef de division au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, au poste de directeur de l'arrondissement de Jonquière et qu'il soit soumis à une période probatoire de six (6) mois ;

QUE ses conditions d'emploi soient déterminées selon la politique administrative du personnel-cadre de la Ville de Saguenay ;

ET QUE son poste de chef de division au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire demeure vacant jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à son comblement.

Adoptée à l'unanimité.

8.4 NOMINATION DIRECTION GÉNÉRALE – PROMOTION SAGUENAY

VS-CM-2021-630

Proposé par Jean-Marc Crevier

Appuyé par Jacques Cleary

CONSIDÉRANT la fin du contrat du directeur général de Promotion Saguenay au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que le directeur général actuel, monsieur Patrick Bérubé, ne désire pas renouveler son contrat ;

CONSIDÉRANT que madame Priscilla Nemey a déjà fait le processus de sélection pour le poste de directrice générale ;

CONSIDÉRANT que la connaissance des dossiers et l'expérience pratique de madame Priscilla Nemey au sein de Promotion Saguenay font d'elle la personne la mieux indiquée pour occuper les fonctions de directrice générale de Promotion Saguenay et ainsi assure une transition efficiente;

CONSIDÉRANT la volonté des administrateurs de Promotion Saguenay de nommer madame Priscilla Nemey au poste de directrice générale;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay nomme Madame Priscilla Nemey à titre de directrice générale de Promotion Saguenay;

QUE son contrat soit d'une durée indéterminée;

ET QUE le comité exécutif procède à la conclusion du contrat de travail avec Mme Nemey, que les termes du contrat soit substantiellement conforme à celui du directeur général en fonction et que celle-ci conserve les conditions de travail qu'elle possède actuellement.

Conseil municipal du 6 décembre 2021

Adoptée à l'unanimité.

8.5 DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL – DÉPÔT

La greffière prend acte des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal suivants :

Julie Dufour	Carl Dufour
Michel Tremblay	Raynald Simard
Éric Simard	Martin Harvey
Marc Bouchard	Jean-Marc Crevier
Kevin Armstrong	Mireille Jean
Claude Bouchard	Jacques Cleary
Jimmy Bouchard	

8.6 REGISTRE DES DONNS – DÉPÔT

Conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la greffière dépose copie du registre des dons d'une valeur supérieure à 200 \$ qu'un élu aurait reçu au cours de la période du 7 décembre 2020 au 6 décembre 2021. Seule Madame Josée Néron a reçu un don au cours de cette période.

8.7 BUREAU DE L'OMBUDSMAN – BUDGET 2022

VS-CM-2021-631

Proposé par Jimmy Bouchard
Appuyé par Carl Dufour

CONSIDÉRANT la situation budgétaire de la Ville de Saguenay.

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay maintienne l'allocation de fonctionnement du Bureau de l'ombudsman pour l'exercice 2022 au même niveau que les années précédentes, soit un montant de 88 250 \$.

Adoptée à l'unanimité.

8.8 RAPPORT D'ACTIVITÉS FINAL 2015-2020 – FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

VS-CM-2021-632

Proposé par Jimmy Bouchard
Appuyé par Claude Bouchard

CONSIDÉRANT l'article 20 (modifié selon l'addenda numéro 1) de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires qui prévoit que la Ville de Saguenay doit adopter une mise à jour du dernier rapport d'activité couvrant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 pour rendre compte des sommes dépensées dans les 12 mois suivants la fin de l'entente ;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay approuve et adopte la mise à jour du dernier rapport d'activité courant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 faisant état des sommes dépensées dans les 12 mois suivant la fin de l'entente ;

ET QUE le rapport soit rendu disponible sur le site Internet de la Ville de

Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

8.9 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) – AUTORISATION À DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE LA « RÉHABILITATION DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET REMPLACEMENT DE CONDUITES » - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION VS-CM-2021-605

VS-CM-2021-633

Proposé par Marc Bouchard
Appuyé par Martin Harvey

CONSIDÉRANT l'existence de la résolution VS-CM-2021-605 et qu'il y a lieu de la modifier, conformément à la programmation ajustée ;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la résolution VS-CM-2021-605 adoptée le 4 octobre 2021 par le conseil municipal de Saguenay soit modifiée de la façon suivante :

- Au 4^e paragraphe, remplacer le montant de « 2 829 750 \$ » par « 2 697 550 \$ ».

Adoptée à l'unanimité.

8.10 MUNICIPALITÉ DE LAROUCHE – RENOUELEMENT ENTENTE INTERMUNICIPALE – RÉPARTITION DES SOMMES PERÇUES DE L'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE ET SABLIERE

VS-CM-2021-634

Proposé par Jimmy Bouchard
Appuyé par Kevin Armstrong

CONSIDÉRANT la résolution reçue de la Municipalité de Larouche pour le partage des redevances de carrières et sablières;

CONSIDÉRANT les articles 78.1 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis par la Ville de Saguenay à la Municipalité de Larouche prévoyant un partage à 50 % des redevances perçues.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay convienne avec la Municipalité de Larouche, du partage à 50 % des redevances perçues de la carrière et sablière propriété de Les Entreprises Léopold Simard et Fils Inc., le tout selon les termes de l'entente soumise à la municipalité ;

ET QUE la mairesse et la greffière soient autorisées à signer cette entente pour

Conseil municipal du 6 décembre 2021

la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

8.11 HÉBERGEMENT PLUS – ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – CENTRE DE SANTÉ L'ÉQUILIBRE

VS-CM-2021-635

Proposé par Jacques Cleary
Appuyé par Mireille Jean

CONSIDÉRANT le décret numéro 1297-2021 du Gouvernement du Québec du 6 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT la Convention de subvention et de contribution à l'acquisition et à la démolition de l'ancienne prison de Chicoutimi signée avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT que Hébergement Plus réalisera, dans le cadre du programme Accès Logis Québec, le projet Le centre de santé l'Équilibre, qui offrira des services et des places d'hébergement temporaire et d'urgence à une clientèle présentant une problématique de santé mentale, majoritairement judiciairisée et éprouvant des difficultés à se loger ;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay approuve les termes de l'entente;

QU'une somme de 2,5 M\$ soit versée à Hébergement Plus pour l'acquisition et la démolition de l'ancienne prison de Chicoutimi et pour la réalisation du projet Le centre de santé l'Équilibre selon les modalités établies ;

ET QUE la mairesse, ou en cas d'absence le maire suppléant et la greffière, ou en cas d'absence l'assistant-greffier, soient autorisés à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente décision.

Adoptée à l'unanimité.

8.12 CAUTIONNEMENTS

8.12.1 JONQUIÈRE EN MUSIQUE INC.

VS-CM-2021-636

Proposé par Marc Bouchard
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du cautionnement de la marge de crédit de Jonquière en musique;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accorde à Jonquière en musique un cautionnement d'un montant maximal de 99 000 \$, valide jusqu'en décembre 2022;

ET QUE la trésorière soit autorisée, ou en cas d'absence l'assistant-trésorier, à signer l'acte de cautionnement et tout autre document pour et au nom de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

8.12.2 GROUPE PHOTO MÉDIA INTERNATIONAL INC.

VS-CM-2021-637

Proposé par Marc Bouchard
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du cautionnement de la marge de crédit du Groupe photo média international inc.;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accorde au Groupe photo média international inc. un cautionnement d'un montant maximal de 60 000 \$, valide jusqu'en décembre 2022;

ET QUE la trésorière soit autorisée, ou en cas d'absence l'assistant-trésorier, à signer l'acte de cautionnement et tout autre document pour et au nom de la Ville de Saguenay.

Adoptée à l'unanimité.

**8.13 MINISTÈRE DES FINANCES - ÉMISSION
D'OBLIGATIONS – ADJUDICATION PAR DÉLÉGATION
DE POUVOIR – DÉPÔT**

VS-CM-2021-638

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt du document d'adjudication par délégation de pouvoir à la trésorière en regard de l'émission d'obligation de 57 539 000 \$ daté du 20 octobre 2021 adjugé à la firme BMO Nesbitt Burns inc. au prix de 98,61000 et au coût réel de 1,99714 % ainsi que le dépôt des documents de concordance et courte échéance afférents.

Adoptée à l'unanimité.

**8.14 DEMANDE DE FERMETURE DE RÈGLEMENTS ET
ANNULATION DES SOLDES RÉSIDUAIRES DES
RÈGLEMENTS**

VS-CM-2021-639

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

CONSIDÉRANT que l'annexe 1 représente un résumé de la liste complète des fermetures des règlements de l'année 2021. La totalité ou une partie desdits règlements a été financée de façon permanente et certains d'entre eux ont été abrogés en cours d'année ;

CONSIDÉRANT que l'annexe 2 représente seulement les règlements dont il existe un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins. Le financement de ces soldes n'est donc plus requis et ils ne doivent plus apparaître dans les registres du Ministère. À cette fin, il y a lieu de modifier les règlements d'emprunt identifiés pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier les subventions ou toute autre somme provenant du fonds général de la Ville ;

CONSIDÉRANT que les excédents de financement des règlements fermés

Conseil municipal du 6 décembre 2021

seront traités selon les normes comptables du manuel de présentation financière municipale et du Manuel de CPA Canada.

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay modifie les règlements identifiés de la façon suivante :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « *Nouveau montant de la dépense* » et « *Nouveau montant de l'emprunt* » de l'annexe 2;
2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'afin d'acquitter une partie de la dépense, la Ville affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « *Fonds général* » de l'annexe 2 et « *Fonds général ajout* » de l'annexe 1;
3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « *Subvention* » de l'annexe 2.

QUE la Ville de Saguenay informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe 2 ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues de contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « *Promoteurs* » et « *Paiement comptant* » de l'annexe 2;

QUE la Ville de Saguenay demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe 2 ;

ET QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à l'adresse suivante :

Service du financement municipal
Annulation de solde résiduel
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, RC-200
Québec (Québec) G1R 4J3

Adoptée à l'unanimité.

8.15 DEMANDE POUR LA FERMETURE DE PROJETS – FDI

VS-CM-2021-640

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Kevin Armstrong

CONSIDÉRANT que les travaux prévus à la liste détaillée des projets de l'annexe 1 ont été réalisés. Lesdits projets doivent être fermés et les excédents de financement des projets terminés seront traités selon les normes comptables du manuel de présentation financière municipale et du Manuel de CPA Canada.

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay convienne de fermer les projets mentionnés dans l'annexe 1 intitulé « Fermeture de projets »;

ET QUE les excédents de financement soient traités selon les normes comptables du manuel de présentation financière municipale et du Manuel de CPA Canada.

Adoptée à l'unanimité.

**8.16 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY (STS) - PLAN
QUINQUENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2026 ET
BUDGET 2022 – ADOPTION**

VS-CM-2021-641

Proposé par Jean-Marc Crevier

Appuyé par Michel Tremblay

QUE le conseil municipal diffère à une séance ultérieure l'adoption du plan quinquennal des immobilisations 2022-2026 ainsi que le budget 2022 de la STS

Adoptée à l'unanimité.

**8.17 LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE –
DÉPÔT**

**8.17.1 LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE
DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS AU
COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021 – DÉPÔT**

CONSIDÉRANT l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes ;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus au cours du 1er au 30 septembre 2021.

**8.17.2 LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT
UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ ET CONCLUS
AVEC UN MÊME COCONTRACTANT DEPUIS LE
DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER**

CONSIDÉRANT l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* ;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier jusqu'au 30 septembre 2021.

**8.17.3 LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE
DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS AU
COURS DU MOIS D'OCTOBRE 2021 – DÉPÔT**

CONSIDÉRANT l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* ;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus au cours du 1^{er} au 31 octobre 2021.

**8.17.4 LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT
UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ ET CONCLUS**

Conseil municipal du 6 décembre 2021

AVEC UN MÊME COCONTRACTANT DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE FINANCIER

CONSIDÉRANT l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* ;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte le dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et conclus avec un même cocontractant depuis le début de l'exercice financier jusqu'au 31 octobre 2021.

8.18 SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2022 – CALENDRIER

VS-CM-2021-642

Proposé par Éric Simard
Appuyé par Jimmy Bouchard

CONSIDÉRANT qu'aux termes du règlement VS-2002-39 les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu selon le calendrier adopté par le conseil municipal avant le début de chaque année;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déterminer par résolution l'endroit, le jour et l'heure où se tiendront chacune des réunions pour l'année 2022;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay convienne de tenir ses séances ordinaires pour l'année 2022 aux dates, heures et endroits suivants :

CONSEIL MUNICIPAL		
Date	Heure	Endroit
Lundi le 17 janvier	19 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
Lundi le 7 février	19 h	201, rue Racine Est, Chicoutimi
Lundi le 7 mars	19 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie
Mardi le 4 avril	19 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
Lundi le 2 mai	19 h	201, rue Racine Est, Chicoutimi
Lundi le 6 juin	19 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie
Lundi le 4 juillet	19 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
Lundi le 1 ^{er} août	19 h	201, rue Racine Est, Chicoutimi
Mardi le 6 septembre	19 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie
Lundi le 3 octobre	19 h	4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière
Lundi le 7 novembre	19h	201, rue Racine Est, Chicoutimi
Lundi le 5 décembre	19 h	300, boul. Grande Baie Nord, La Baie

Adoptée à l'unanimité.

8.19 DÉPÔT PAR LA GREFFIÈRE DU CERTIFICAT DU GREFFIER RELATIF AU REGISTRE DE CONSULTATION SUR LES RÈGLEMENTS NUMÉRO VS-R-2021-145 À VS-R-2021-147

Conseil municipal du 6 décembre 2021

La greffière dépose le certificat du greffier du registre de consultation sur les règlements numéros VS-R-2021-145, VS-R-2021-146 et VS-R-2021-147.

9. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 17 janvier 2022 dans la salle Pierrette-Gaudreault de l'arrondissement de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, à 19h.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue de 19h33 à 20h04.

11. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue de 20h04 à 20h09.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2021-643

Proposé par Carl Dufour
Appuyé par Kevin Armstrong

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 20h09.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 17 janvier 2022.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/vt